

ROMORANTIN, le 10 Février 2015

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC

Samedi 7 Février 2015

Salle des Fêtes de LANTHENAY à ROMORANTIN

Clubs Présents :

BLOIS ADA – BLOIS ROTO SPORTS – CHOUZY SUR CISSE - CONTRES AC – DROUE –
LAMOTTE BEUVRON - MONTOIRE - MONT PRES CHAMBORD - ROMORANTIN – SALBRIS -
SELLES SUR CHER - VENDÔME - VINEUIL

Clubs absents: CONTRES EVEIL (club en sommeil)

Début de séance : 16 H 00

Ordre du jour :

- ❖ Rapport moral de la Présidente
- ❖ Bilan financier + approbation
- ❖ Budget prévisionnel + approbation
- ❖ Rapport des commissions
- ❖ Activité des clubs
- ❖ Calendrier Départemental Salle 2014 – 2015, 2015 - 2016
- ❖ Questions diverses

Après émargement des clubs présents ou représentés, le quorum est atteint, l'Assemblée Général peut donc commencer.

La présidente Danièle PAGE ouvre la séance, remercie les clubs présents pour cette Assemblée Générale, le Club de ROMORANTIN qui nous accueille, la Municipalité représentée par Mr Roger LEROY

Présente les excuses du Président de la Ligue du Centre, de Mr Patrice MARTIN LALANDE Député, de Monsieur Bernard PILLEFER Vice-Président du Conseil Général, de Monsieur Jean Raoul BAUDRY de la DDSCPP.

Présente Mrs CHARTRAIN, DOLIVEUX et GENETAY, anciens présidents qui se sont succédé au CD41. Elle les remercie d'avoir acceptés l'invitation pour célébrer les 40 Ans d'existence de notre Comité. Il restera le souvenir d'avoir eu l'actuelle présidente et les anciens présidents ensemble réunis.

Elle laisse la parole au représentant de la municipalité, celui-ci présente les excuses de Jeanny LORGEUX Maire de ROMORANTIN, ainsi que celles du Maire Adjoint aux sports, remercie le Comité ainsi que Daniel DESPRES, d'avoir organisé cette AG Départemental à ROMORANTIN, et se félicite de faire partie de la famille du Tir à l'Arc (3^{ème} licence), dans laquelle il a vraiment trouvé un esprit convivial et donc familial.

Puis la Présidente passe à la lecture de son rapport moral de la saison écoulée.

➤ **1/ RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE :**

Document fourni par EMAIL (respect de la charte sur l'environnement)

➤ **2/BILAN FINANCIER : DANIEL DESPRES (REPLACE NICOLE BARBERIS)**

Lecture du bilan financier de la saison (fourni ce jour)

APPROBATION DU BILAN FINANCIER:

Danièle PAGE remercie Daniel d'avoir repris la Comptabilité en cours de saison (la trésorière étant indisponible pour cause de santé) et demande à l'assistance de voter ce bilan.

Vote à mains levées :

Contre	0
Abstentions	0
Pour	les clubs présents

Les comptes de la saison 2013 – 2014 sont ADOPTES

➤ **3/BUDGET PRÉVISIONNEL : DANIEL DESPRES**

Lecture du budget prévisionnel pour la nouvelle saison (fourni ce jour)

Contre	0
Abstentions	0
Pour	les clubs présents

Celui-ci est donc ADOPTE

(Date du prochain bilan 31/12/2015)

➤ 4/RAPPORT DES COMMISSIONS :

Commission Médicale : Danièle PAGE (André BARBERIS étant absent)

Rappel :

- Certificat médical sur le site de la Ligue : demander à votre médecin de respecter les termes indiqués sur le certificat type « Apte à la Compétition »

- AUT : à faire, si besoin extrême seulement.

- Si traitement permanent faire établir un petit dossier médical + l'ordonnance concernant les produits pris, par son médecin traitant et toujours l'avoir avec soi lors des compétitions, pour le présenter en cas de contrôle.

Les médecins Fédéraux sont en grève pour protester contre les décisions prises concernant les surclassements.

Attention à l'alcool et toutes les substances pouvant être considérés comme produits dopants.

Commission sportive : Christian PAGE

Pas de changements important en compétition durant la saison 2013

Les résultats dans les divers Championnats de Ligue et de France sont dans le dossier fourni aux responsables des clubs (dossier EMAIL).

Commission Jeunes : Claudine BORGET

Rapport Commission jeunes 2013 –2014 (dossier EMAIL)

Commission Arbitre : Christian PAGE

Le Département compte 12 arbitres

Rappel :

Chaque club souhaitant organiser une compétition doit donc avoir un arbitre (Fédéral) **actif** parmi ses licenciés et dans la discipline demandée.

La fédération a demandé aux comités départementaux et aux Ligues d'être vigilants à ce sujet lors de la validation des compétitions demandées par les clubs.

Concernant l'organisation du Championnat Départemental, le Comité peut demander à un club (n'ayant pas d'arbitre) d'organiser cette compétition puisque le Comité fourni l'arbitrage.

Comme chaque année les archers du département désirant suivre la formation d'arbitre (jeunes ou adultes), sont invités à se faire connaître auprès du responsable Départemental (un CD est à disposition des futurs candidats).

Conditions d'admission à la formation : Rappel

- **Arbitre Jeunes** : avoir 14 ans – Formation dans la Ligue sous la responsabilité d'un arbitre formateur - Après examen il est apte à arbitrer les concours « Spécial Jeunes » et les épreuves de passage de plumes et flèches de progression.
- **Arbitre Assistant** : Etre âgé au minimum de 17 ans - Formation dans la Ligue sous la responsabilité d'un arbitre formateur – Examen National – Apte à être Directeur de Tir sur toutes les compétitions sur cibles anglaises, à juger les cordons et chronométrer lors des concours de tir Nature et 3D.
- **Arbitre Fédéral** : Etre âgé au minimum de 18 ans Et maximum 65 ans au jour de la demande de candidature
- Formation dans la Ligue sous la responsabilité d'un arbitre formateur

- Examen national préparé par modules qui sont acquis en contrôle permanent.

- Les arbitres Fédéraux sont :

- Soit toutes options
- Soit à options : FITA, Tir en campagne, Nature/3D, Beursault.

Le Comité Départemental reconduit son aide financière de 50€ pour l'achat de la tenue d'arbitre , il apporte également aux nouveaux arbitres une aide financière de 100€ pour l'achat d'une tablette PC, afin d'alléger en poids la sacoche d'arbitrage et moins d'impression papier (charte du développement durable) sous condition de réussite à l'examen et de participer à 2 arbitrages lors de concours qui ont lieu dans le Département , ainsi que la participation à l'arbitrage du Championnat Départemental. Possibilité pour les arbitres compétiteurs de participer aux compétitions puisque celles-ci offrent en principe 3 départs de tir.

Commission Formation :

Danièle PAGE

Nos clubs ont besoin d'encadrement et de formateurs, si vous avez des archers intéressés, il existe différentes formations organisées au sein de la ligue :

Formation Entraîneur 1 : initier les débutants à la pratique du tir à l'arc.

- Conditions d'admission :

- être âgé de 16 ans au 1^{er} Janvier de l'année sportive de formation
- Etre licencié à la FFTA depuis 2 ans révolus (3^{ème} licence en cours)

Formation Entraîneur 2 : Préparation des archers à la compétition

- Conditions d'admission :

- Etre âgé de 18 ans au 1^{er} Janvier de l'année sportive de formation
- Etre licencié à la FFTA depuis 2 ans révolus (3^{ème} licence en cours)

Une nouvelle session formation « Entraîneur 1 » est en cours.

Une nouvelle session formation « Entraîneur 2 » est mise en place

Rappel : les formateurs en activité doivent suivre la formation de mise à niveau, sous peine de perdre ce diplôme pour une durée de 3 ans

Le Comité apportera une aide financière pour les encadrants qui feront l'effort de faire revalider leur diplômes

- Etre licencié dans un club du département,
- Se rendre à la formation organisée par la Ligue du Centre la plus proche du siège social du club

Cette aide consistera en une indemnité kilométrique (tarif Ligue)

Le Comité Départemental a pris contact avec différents formateurs pour mettre en place :

- **Une formation pour les compétiteurs mars 2015 à Blois ouverte aux arcs classiques et poulies. Formateur de la Ligue du Centre**
- Une formation dirigeant ouverte aux membres des bureaux des clubs ou aux licenciés souhaitant s'investir dans la gestion des clubs
- Une formation comptabilité principalement pour les responsables de la trésorerie

- Connaître son matériel (savoir coller ses plumes, régler son arc, etc...) « Stage Archers »

Nous vous tiendrons informés dans les prochaines semaines de la mise en place de ces 3 dernières formations

➤ **5/ ACTIVITE DES CLUBS :**

❖ **BLOIS ADA**

- 56 licenciés dont 30 jeunes.
 - Organisation d'un concours jeunes en Janvier 2014 (bonne participation, 42 archers)
 - Organisation d'un concours sélectif aux Championnat de France en Janvier 2014 (102 participants)
 - Participation au Macadam Blésois, Fête du Sport organisée par la Ville de Blois
 - Initiation dans le cadre des activités proposées par l'animation Jeunes de la Ville de Blois et dans de nombreux centre et écoles ou collèges.
 - Portes ouvertes à l'ADA
 - Obtention du LABEL DE BRONZE
- Prévisions 2015 :
- Reconduction des divers concours et animations
 - Avec un point d'interrogation pour le jeunes du mois de mai 2016 (le lieu sera peut-être en travaux)

❖ **BLOIS ROTO SPORT**

- 21 licenciés dont 3 jeunes
- Saison sportive avec peu de résultats
- Organisation d'un concours 3D amical avec une bonne participation
- Prévision 2015 : pas d'organisation du concours 3 D, puisque pas d'arbitre

❖ **CHOUZY SUR CISSE**

- 33 licences dont 13 jeunes
 - Satisfaction moyenne quant au nombre de participants à notre concours du mois d'octobre (changement de date pour la saison prochaine)
 - 3 Archers ont participés au Chpt de France, avec des podiums, donc grande satisfaction.
 - Pour ce qui est du concours jeunes la fréquentation est toujours aussi bonne
-
- Pour 2015 un concours jeunes et un sélectif (changement de date) ont été demandé par le club
 - La municipalité va mettre en service un terrain extérieur (tir possible jusqu'à 70 m)
 - Un parcours est, avec réservation, mis à disposition des archers du club.

❖ **CONTRES A.C.**

- 24 licenciés, 3 jeunes
- Organisation du Chpt de LIGUE Campagne en Juin 2014 (70 participants)
- Le concours en salle du mois de Novembre, 79 archers étaient présents
- Le club organisait aussi le Chpt Départemental début Février 2014, avec 95 inscrits
- Diverses participations à des activités sur Contres et ses environs
- Plusieurs archers du club ont pris part à divers Championnats de France : Anne Marie BOURGUOIN
- Tir de la St Sébastien (patron des archers) le 16 janvier, suivi d'un repas pris en commun.
- Pour la saison à venir, la participation aux activités dans la commune sont au programme, le Campagne renouvelé, ainsi qu'un concours en salle en Novembre 2015

❖ **CONTRES EV**

- Le club est en sommeil depuis le 1^{er} Janvier 2014

❖ **DROUE**

- 15 licences dont 4 jeunes

- Activités diverses à Droué pour faire connaître la discipline dans la commune et les environs
- La stagiaire en formation arbitre doit passer son examen en Novembre

❖ **LAMOTTE BEUVRON**

- 40 licences dont 27 jeunes
- Animations pour tous dans la ville (forum des associations, etc...)
- Initiation à notre discipline dans les colonies de vacances, et divers centre d'activités et de loisirs
- Organisation du «Spécial Jeunes » et du concours en salle comme les années précédentes fin novembre
- Toujours autant de participations des jeunes dans les concours leur étant réservées avec des podiums et des bonnes places
- Toutes ces actions seront renouvelées pour la saison à venir.
- 3 personnes du club vont entrer en formation entraîneur.

❖ **MONT PRES CHAMBORD**

- 16 licences dont 1 jeune
- Nombreuses activités et animations de la part du club à Mont Près Chambord (fête du vélo, Forums des associations, etc...)
- Remerciement à A. GALLENE comme entraîneur et toute l'aide qu'il apporte au club
- Pas beaucoup de licenciés, mais grosse participation dans les compétitions, avec des podiums :
Joëlle et Frank GRANIT, tous 2, Champion de Ligue dans leur arme respective.
- Un stagiaire en formation arbitre

❖ **MONTOIRE**

- 22 licenciés dont 8 jeunes
- Organisation de manifestations internes «tir de la galette des rois» avec les familles, Tir à l'oiseau)
- Organisation du concours en salle et d'un Fédéral en juin
- Pour 2015 reconduction du concours en Salle et du Fédéral

❖ **ROMORANTIN**

- 40 licenciés dont 19 jeunes
- Participation de 6 jeunes en moyenne sur les « Spécial Jeunes »
- Tir des rois à la St Sébastien (patron des archers) le 20 janvier avec galette comme récompense
- Après-midi découverte toutes disciplines début juillet
- Pour la saison 2014/2015 : une participation encore plus importante des jeunes et faire en sorte de continuer à motiver les adultes pour la compétition.
- Reconduction des activités internes, ainsi que l'organisation d'un sélectif les 20 et 21 Décembre 2014 et d'un spécial jeunes le 14 février 2015.

❖ **SALBRIS**

- 27 licenciés dont 16 jeunes
- Participation des jeunes du club aux divers concours du Département
- Prévision de l'organisation du Chpt Départemental en salle en Février 2015

La municipalité doit mettre en place, un pas de tir en extérieur.

❖ **SELLES/CHER**

- 33 licenciés 12 jeunes
- 1 concours qualificatif avec la participation 80 archers sur les 2 jours
- 1«Spécial Jeunes » était prévu, bonne participation cette année
- Le fédéral a vu un taux de participants plutôt décevant
- Animation forum des associations, brocante etc.....
- Participation de 5 jeunes et 5 adultes en moyenne sur les concours

Pour la saison à venir

- 1 concours qualificatif (fin octobre)
- 1 « Spécial Jeunes » est au programme, fin de saison en mai 2015
- 1 FITA Fédéral en juillet 2015

❖ VENDÔME

- 25 licenciés dont 15 sont des jeunes.
- Participation des jeunes sur les concours « Spécial Jeunes » et de quelques adultes en sélectif
- Diverses initiations et animations à Vendôme et ses environs
- Activités internes (tir à l'oiseau, tir amical et repas de fin d'année)
- Organisation du « Spécial Jeunes » fin mars, participation moyenne par rapport aux années précédentes (38 participants)

Reconduction de ce concours pour 2014 – 2015 (21 mars)

❖ VINEUIL

- 95 licenciés dont 59 jeunes.
- Un grand nombre de victoire dans les « Spécial Jeunes »
- Organisation de 2 concours jeunes (1 en salle et 1 en extérieur), d'un FITA et Fédéral
- Participations à diverses activités dans la commune
- Beaucoup de participations à divers Chpts, Départemental, Ligue (1 médaille d'OR) et France
- De très bonnes places dans ces divers Championnats
- L'équipe féminine monte sur la 3^{ème} marche du podium pour la 1^{ère} fois
- Et l'équipe jeunes est sacrée Championne de LIGUE
- France Jeunes, l'ARGENT pour ADRIEN
- Renouvellement du « Label Bronze »

Ces diverses animations et manifestations sont prévues d'être reconduites pour la saison 2014 – 2015

- Organisation du Chpt de LIGUE FEDERAL en juin 2015.

7/CALENDRIER CONCOURS SAISON 2014-2015 et 2015 - 2016

Le point sur le calendrier départemental et de Ligue de la prochaine saison étant déjà été fait, tout est OK

Celui de la saison suivante ayant déjà été demandé par la FFTA, il est en cours d'élaboration, quelques clubs doivent encore confirmer des dates.

8/QUESTIONS DIVERSES :

Pas de questions diverses par courrier

Comme les années précédentes, les indemnités forfaitaires sont versées aux jeunes, CPS et participation au France

L'organisation du Championnat Départemental en SALLE 2015-2016 est confiée au Club de VENDÔME, celui-ci ayant fait la demande.

L'Assemblée Générale 2014-2015 aura lieu le Samedi **6 Février 2016** à... (Demande est faite à l'Assemblée, avis aux candidats)

Prévoir également candidature pour le Chpt Départemental en salle de **Février 2016**

La parole est donnée à Mrs les anciens Présidents, très heureux de se retrouver et d'avoir revécus des souvenirs au sein d'une AG et un d'entre eux avait apporté quelques vieilles photos d'il y a, au moins 35 ans.

Danièle PAGE reprend la parole pour annoncer, que nous allons avoir le privilège de nouveau cette année, de voir, 2 licenciés du Département être récompensés par la FFTA, pour leur présence et travail en tant que bénévole : Jacques GOUINEAU recevra la médaille de BRONZE et Daniel DESPRES la médaille d'OR. (Les récipiendaires ayant reçu leur invitation, nous pouvons divulguer les noms)

La Présidente Danièle PAGE conclut cette AG 2013 - 2014 en remerciant encore tous les présents.

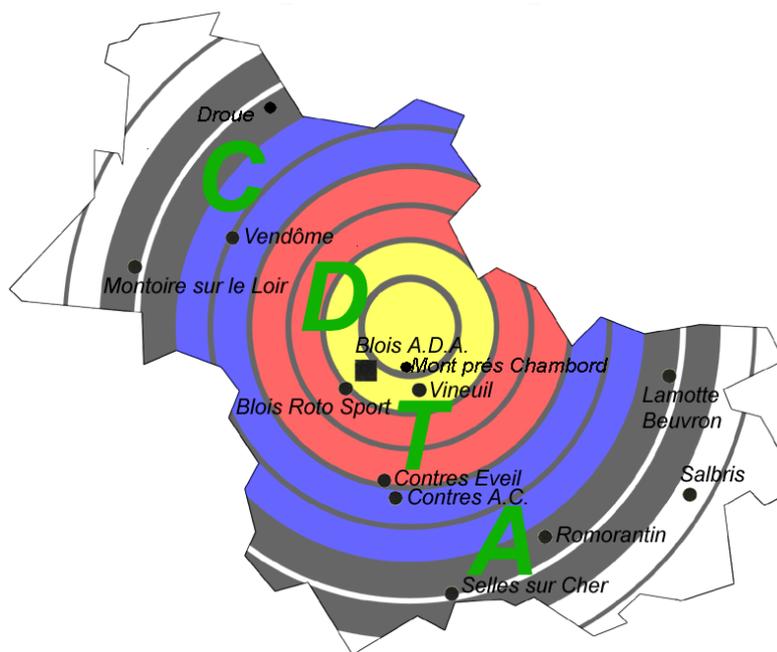
Fin de séance 18 h45

Le Comité Directeur invite les présents à partager le verre de l'amitié.

La présidente :
Danièle PAGE

Le secrétaire :
D. DESPRES

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Page', written in a cursive style.A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Despres', written in a cursive style.



COMITE DEPARTEMENTAL DU LOIR ET CHER

2013

LES CLUBS DU LOIR ET CHER



ARC CLUB VENDOMOIS
24 LICENCIES



DROUE
18 LICENCIES



ROTOSPORTS
25 LICENCIES



ABEILLE DES AYDES
57 LICENCIES



MONT PRES CHAMBORD
15 LICENCIES



MONTOIRE SUR LE LOIR
27 LICENCIES



CHOUZY SUR CISSE
47 LICENCIES



EVEIL DE CONTRES
3 LICENCIES



CONTRES AC
28 LICENCIES



SELLES SUR CHER
24 LICENCIES



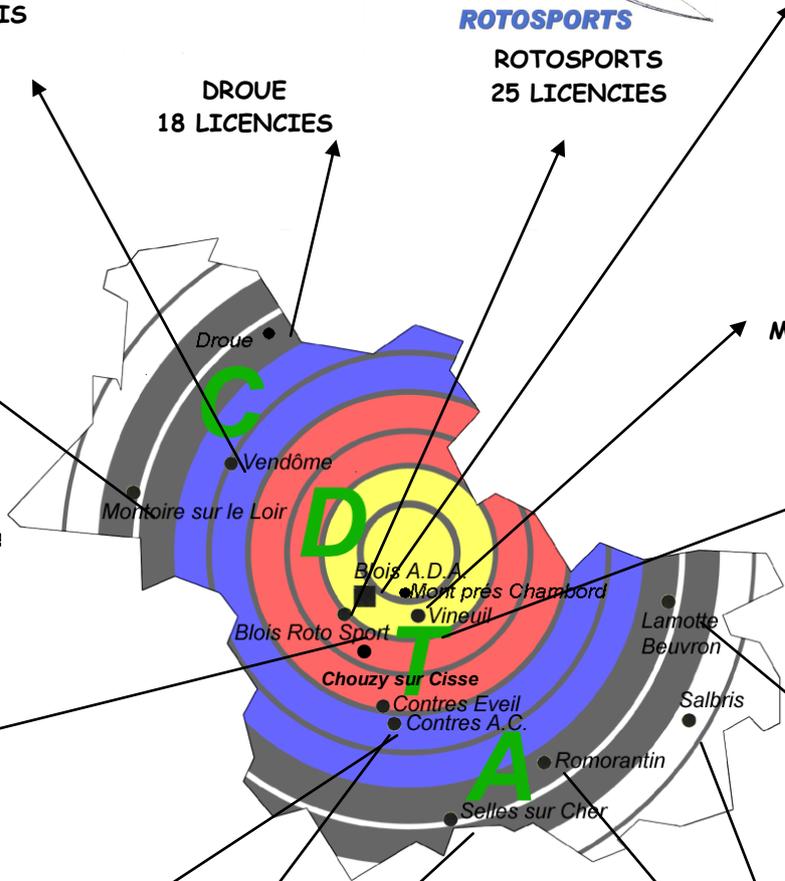
ROMORANTIN
31 LICENCIES



LAMOTTE -BEUVRON
37 LICENCIES



SALBRIS TIR A L'ARC
22 LICENCIES



14 CLUBS

398 LICENCIES

RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

SAISON 2013

Première saison de cette nouvelle Olympiade, saison en demi teinte mais se sont là les aléas d'une saison sportive

Le Département qui regroupe au sein de son Comité 14 Clubs a vu son effectif augmenté de 10% environ - 398 en 2012, 445 en 2013 , le nombre de licences s'équilibre entre les jeunes et les adultes (232 adultes - 213 jeunes dont 4 poussins) . Parmi ces 445 licences il y avait 15 licences découvertes tous âges et catégories confondues ,7 d'entre elles se sont transformées en licences en début de saison.

Nous avons eu le plaisir de retrouver un certain nombre de nos compétiteurs sur les différents podiums des compétitions Départementales, Régionales, Nationales , un extrait du Palmarès a été remis a vos Président de clubs merci de me faire part des erreurs ou omissions que j'aurais pu faire dans la rédaction de celui-ci.

Félicitations a Anne Marie BOURGOIN pour son titre de Championne de France de tir Nature a et sa Médaille d'ARGENT en 3D., félicitation a Adrien LASSALLE pour sa participation au Championnat de France Jeunes a Saint Avertin , sans oublier les archers de toutes catégories et disciplines qui ont participé aux diverses compétitions tant au plan National, Régional, ou Départemental

J'adresse des félicitations aux Jeunes , qui ont été nombreux cette saison sur les pas de Tir du »Spécial Jeunes ». Remerciements aux Entraîneurs 1 et 2, qui prennent sur leur temps d'entraînement et qui sont tous ne l'oublions pas des bénévoles. Merci également aux parents et accompagnateurs de ces jeunes lors des compétitions. La Responsable de la Commission Jeunes vous en dira plus sur le déroulement de ces concours

La Commission formation dans son rapport vous fera part a la fin de celui-ci des formations que le Comité souhaite mettre en place tant en direction des équipes dirigeantes, archers et des compétiteurs.

3 clubs ont fait une demande de labellisation BLOIS ADA, MONTOIRE, ROMORATIN, réunion de finalisation des dossiers a lieu le 15 février 2014 avec les Présidents de Comité Départementaux et le référent Ligue.

Je n'oublies pas nos arbitres 6 sur la douzaine d'arbitres présents sur le site, certains temps ont pris sur leurs congés d'autres ont jonglés avec leurs congés hebdomadaires pour arbitrer les Championnats de France de Saint Avertin , ce dont ils m'ont fait part lors de ma venue sur le terrain le jour de la finale c'est qu'ils étaient tous très fières d'avoir participé a cette compétition qui leur a permis de rencontrer les meilleurs tireurs Nationaux Quelques uns parmi ont eu la chance d'arbitrer les matches d'attribution des titres Nationaux, je les remercie de mettre de cette façon a l'honneur notre département, ,certains d'entres eux seront sollicités pour les 3 Championnats de France qui ont lieu dans la Ligue du Centre , ils seront pour certains présents a Chambray le weekend prochain lors du Championnat de Ligue Salle Individuel.

Dans le document qui a été remis aux Présidents de clubs de nombreuses informations que nous évoquerons lors de notre Assemblée Générale y sont pus détaillées , merci ceux-ci de vous en faire part, vous pourrez en prendre connaissance sue le site du Département : cdtiralarcloiretcher.wifeo.com dans les jours prochains.

Je vous souhaite a vous archers une bonne saison sportive et vous remercie de m'avoir écouté

Danièle PAGE

RAPPORT DES COMMISSIONS

COMMISSION SPORTIVE

CIBLES

PARCOURS



RAPPORTEUR : Christian PAGE

COMMISSION ARBITRAGE



RAPPORTEUR : Christian PAGE

COMMISSION JEUNES



RAPPORTEUR : Claudine BORGET

COMMISSION MEDICALE



RAPPORTEUR : ANDRE BARBERIS

COMMISSION FORMATION



RAPPORTEURS: Christian PAGE

**COMMISSION DEVELOPPEMENT
COMMUNICATION - PRESSE**



RAPPORTEUR : Daniel DESPRES

COMMISSION LABELS



RAPPORTEUR : Danièle PAGE

COMMISSION SPORTIVE

CIBLE

PARCOURS

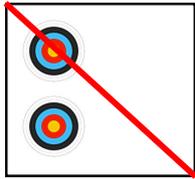
3D

RAPPORTEUR : Christian PAGE

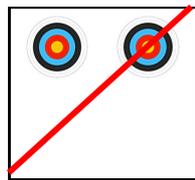
Peu de modification au niveau de la commission CIBLE

RAPPEL AUX ORGANISATEURS DE COMPETITIONS EN SALLE :

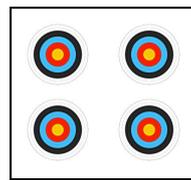
- Toutes les cibles doivent être garnies de blasons , même si il n'y que 2 tireurs sur la cible



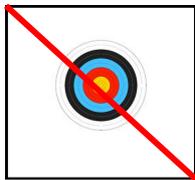
**BLASON DE 40 CM
NON**



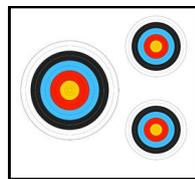
**BLASON DE 40 CM
NON**



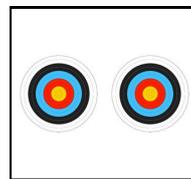
**BLASON DE 40 CM
OUI**



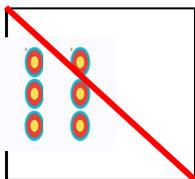
**BLASON DE 40 CM
NON**



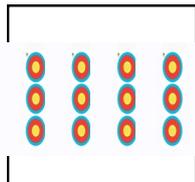
**BLASON DE 40 CM
OUI**



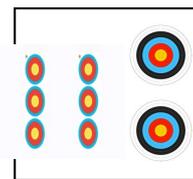
**BLASON DE 40 CM
OUI**



**TISPOT DE 40 OU DE 60 CM
NON**



**TRISPOT DE 40 OU DE 60 CM
OUI**



**TRISPOT DE 40 OU DE 60 CM
OUI**

- Les trispots doivent être identiques pour les arc classique et les arcs a poulies quelques soit la catégorie (même couleur, tous avec les nouveaux blasons ou les anciens encore tolérés)
- Il est conseiller de mettre un lettrage de couleur différentes si des arcs classiques et des arcs a poulies tirent sur la même cibles (CNA n°79)
- Le lettrage doit être visible du pas de tir
- Vérifier dans la composition des équipes que les membres de l'équipe tirent tous sur des blasons de même diamètre

Possibilité si l'organisateur le souhaite de composer des équipes non reconnues dans le classement fédéral mais celles-ci ne doivent pas apparaître dans les résultats communiqués a Bernard Planche

Les résultats **hors ligue** doivent être communiqué a Bernard Planche dans les **15 jours délais impératif** qui suivent la compétition si vous souhaitez participer au classement de ligue avec les indication suivante :

- Nom de l'archer
- N° de licence
- Date et lieu du concours

Si vous constatez dans les 2 jours une erreur de saisie lors de l'enregistrement des résultats, ou une non prise en compte d'un score par le responsable du classement de la ligue ,contacter l'organisateur de la compétition qui pourra l'aide des contre marque faire le nécessaire auprès du responsable de la Ligue , les délais passés il en peut plus intervenir

CAMPAGNE

Arcs à poulies

Dans les compétitions de tir en campagne soumises au règlement français (tirs sélectifs, championnats), les cadets arcs à poulies sont regroupés avec les juniors et donc tirent au piquet rouge.

Dans les compétitions soumises au règlement international (arrow head), la catégorie cadet est ouverte et tire au piquet bleu

Interdiction de fumer sur les sites de compétition

L'interdiction de fumer sur les sites de compétition n'était précédemment explicitée que dans les règlements internationaux donc pour les disciplines internationales, ainsi que pour un point particulier de tir par équipes. Aucune mention n'en était faite pour le **fédéral, le beursault et le tir nature**.

"Comportement sur les terrains de compétition / interdiction de « fumer »dans les règlements généraux remédie à cette situation en précisant par ailleurs que la cigarette électronique est soumise au même règlement

Rappel au règlement

Equipements anti - bruit

Article B.3 Equipements des compétiteurs- tir extérieur, tir en salle, tir en campagne

Sur la ligne de tir, les archers peuvent-ils porter des équipements destinés à réduire les bruits extérieurs (équipements non électroniques, tels que les casque anti bruit ou des "bouchons" dans les oreilles) ?

- Le Comité "Constitution et Règlement" a décidé que l'interprétation suivante du Comité Technique n'était pas contraire aux règles existantes et aux décisions du Congrès.

Réponse du Comité Technique (22 octobre 2007 CNA N° 61)

- Tout type d'équipement destiné à réduire le bruit n'est pas autorisé pour les archers durant la compétition, dans aucune discipline de la FITA.

Trois raisons :

-1. La plus importante concerne la sécurité. Les casques anti-bruit et les protections des oreilles contre le bruit moderne sont maintenant si efficaces que les signaux sonores émis par le Directeur des Tirs ne seraient plus audibles.

- 2. Ces équipements pourraient facilement contenir un micro-émetteur qui serait indétectable par les arbitres et procurerait ainsi un avantage déloyal aux archers les utilisant.

- 3. Des restrictions d'équipement existent dans toutes les divisions afin de limiter l'aide pouvant être apportée aux archers. Ce n'est pas dans l'esprit de nos règlements que de réduire de manière artificielle ce qui pourrait affecter la concentration des archers.

Les équipements destinés à réduire ou à supprimer les bruits ambiants ne sont pas légaux. Cependant, il y a des exemples spécifiques où une protection des oreilles est nécessaire : en cas de froid extrême ou pour des raisons médicales. Des vêtements avec des rabats jusqu'aux oreilles, des bandeaux, des vêtements similaires utilisés par temps froid et/ou du coton dans les oreilles ne constituent pas des équipements conçus à réduire ou à supprimer les bruits.

Les règles ont été faites à l'encontre des systèmes pour réduire les sons, comme ceux utilisés pour les armes à feu ou dans l'industrie.

Tous les équipements ayant pour but de réduire ou supprimer les bruits ne sont pas autorisés, en effet, à cause d'eux, les signaux de sécurité émis sur le terrain de compétition pourraient ne pas être entendus.

COMMISSION JEUNES

RAPPORTEUR : Claudine BORGET

SAISON 2013

213 jeunes dans le département (dont 23 poussins) avec 73% de garçons pour 27% de filles. Pendant cette saison 9 concours étaient prévus, 8 ont eu lieu.

Il y a eu **380** participations (285 en 2012) dont **70** chez les poussins.

Nous avons eu un taux de participation en nette hausse par rapport à l'année dernière : **47,5** archers par concours au lieu de 3,5.

Participants : 79 jeunes (+18) sur 190 licenciés soit 41,5% (38% en 2012)
18 poussins(=) sur 23 licenciés soit 78% (65% en 2012)

A noter : *des participants assidus

- 3 jeunes ont participé à 8 concours dont 1 poussin
 - 11 jeunes ont participé à 7 concours dont 2 poussins
 - 7 jeunes ont participé à 6 concours dont 0 poussins
 - 13 jeunes ont participé à 5 concours dont 3 poussins
 - 20 jeunes ont participé à 4 concours dont 5 poussins
 - 15 jeunes ont participé à 3 concours dont 1 poussin
- *une homogénéité des participations

- 3,88 concours en moyenne par poussin
- 3,92 concours en moyenne par jeune

Quelques jeunes ont basculé vers les concours officiels en cours d'année, d'autres vont le faire pour la saison 2013 2014.

PROJETS SAISON 2013 2014

Pour la saison prochaine 10 concours sont prévus :7 en salle et 3 en extérieur.
3 concours jeunes ont déjà eu lieu avec entre 45 et 50 archers

La commission Jeunes de la Ligue du Centre lors de la réunion du Comité Directeur du 18 Janvier 2014 a renouvelé sa réticence au maintiens du « Spécial Jeunes », nous avons confirmé Daniel et moi-même que le maintiens de ces compétitions nous permet de garder nos jeunes au sein des clubs en les dirigeants progressivement vers les qualificatifs.

PLANCHERS DE PASSAGE DE NIVEAUX*

CHANGEMENT DE NIVEAU	SCORES SUR 2X7 VOLEES	SCORES SUR 10 VOLEES	COULEUR DE FLECHE
POUSSIN A NIVEAU 3	336	240	
NIVEAU 3 A 2	336	240	FLECHE BLANCHE
NIVEAU 2 A1	308	220	FLECHE NOIRE
NIVEAU 1 A AS	280	200	FLECHE BLEUE
AS	252	180	FLECHE ROUGE

*UN NIVEAU SUPPLEMENTAIRE **AS + A** ÉTÉ AJOUTÉE A LA DEMANDE DES JEUNES ARCHERS AVEC L'ACCORD DE LA COMMISSION JEUNES DEPARTEMENTALE. LES PRÉSIDENTS DE CLUBS ET ENTRAÎNEURS RESTENT LIBRE DE LA DÉCISION*

Blason de 60 cm a 20 mètres

**Site FFTA -
-Réglementation Sportive
- Les Rencontres Jeunes
B - Discipline cibles anglaises
B3 : l'organisation*

COMMISSION ARBITRES

Rapporteur : Christian PAGE

Le Département a effectif actuel de 12 arbitres

- 2 Arbitres toutes options
- 1 Arbitre FEDERAL - CAMPAGNE
- 1 Arbitre FEDERAL - 3 D
- 8 Arbitres - FEDERAL

Comme vous l'a dit la Présidente dans son rapport 6 arbitres sur les 12 du Département ont répondu a l'appel du PCRA pour l'arbitrage du Championnat de France de Saint Avertin. Pour la majorité d'entre eux ils officiaient sur leur première grande compétition Nationale, pour l'un il était sur le terrain pour 20ème su un Championnat de France fois tous type de compétitions et l'autre 8 soit en tant qu'arbitre Fédéral ou chronométreur, je peux vous assurer que ce ne sont pas des vacances, il faut croire que nous nesommes pas si mauvais que cela puisque le PCRA viens une nouvelle fois de faire appel a l' un de nous pour faire partie de l'équipe qui arbitrera le Championnat de France Nature au Château de Bussière au mois de juin 2014

Stagiaires

- 1 Arbitre en formation FEDERAL
- 1 Arbitre qui a débuté sa formation a Blois le 5 Janvier 2014

Un rappel

Après vos stages quelque soit le lieu ou la discipline que vous avez choisit pour les effectuer, n'oublier pas de rédiger un rapport a l'aide des documents fournir sur le CD en votre possession et d'en envoyer une copie :

- L'organisateur de la compétition
- Au PCRA
- A l'Arbitre formateur avec un résultats de la compétition afin que celui-ci vous signale les éventuelles erreurs que vous auriez faites dans la rédaction de celui-ci dans les délais impartis

Lors de la réunion de Bureau du Comité Directeur du 29 Août 2013 (CR visible sur site Départemental), celui-ci a pris la décision a l'unanimité d'aider financièrement les arbitres en activités pour l'achat d'une tablette PC , pour alléger leur sacoche d'arbitre et pouvoir enregistrer en temps réel et éviter les impressions papier qui deviennent onéreuses (action qui rentre dans la Charte du Développement Durable),

- Aide a l'achat de la tablette PC 100 €, sous condition de réussite a l'examen et participation a 2 arbitrages lors des concours qui ont lieu dans le Département , ainsi que la participation au Championnat Départemental, les arbitres tireurs ont la possibilités de participer aux compétitions puisque celles-ci offrent en principe 3 départs de tir. A noter qu'un de nos arbitres a refuser cette aide financière , puisqu'il ne pouvait remplir les conditions d'attributions

Candidats arbitres fédéraux et candidats arbitres assistants :

Pour entrer en formation, le candidat arbitre fédéral ou assistant, sous contrôle et la responsabilité du PCRA et/ou du Responsable Régional des Formations d'Arbitres

- Doit être âgé de moins de 65 ans le jour où il fait acte de candidature à une formation d'arbitre (il est évident que cette formation débutera le plus rapidement possible après le dépôt de la candidature)
- Un candidat ayant le bénéfice d'une épreuve pourra passer la totalité de l'option, même atteint par la limite d'âge doit avoir une ancienneté minimum de 24 mois de licence et une pratique en compétition le jour où il fait acte de candidature à une formation d'arbitre.

Le candidat est suivi tout au long de sa formation par un arbitre formateur. Il doit suivre sa formation, passer son examen et prêter serment dans la ligue dans laquelle il détient sa licence fédérale.

FORMATION JEUNES ARBITRES

Conditions de candidature

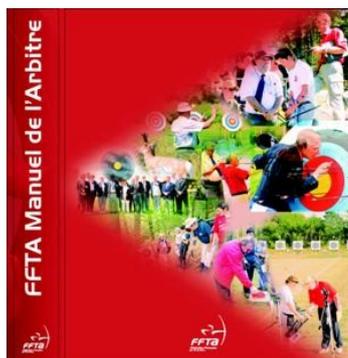
- Avoir deux ans de licence
- Avoir pratiqué la compétition,
- Etre âgé de 14 ans au moins et de 17 ans au plus (au delà de 17 ans, le candidat suivra la filière adultes),
- Faire acte de candidature par l'intermédiaire de son Président de club qui transmettra avec avis au P.C.D.A., qui transmettra lui-même avec avis au P.C.R.A.

3 - Accord Parental

- La candidature doit faire l'objet d'un accord parental écrit ainsi que d'une autorisation de transport pour les déplacements,
- Les parents doivent s'engager à faire suivre le cursus au jeune ainsi qu'à effectuer, si nécessaire, les transports (modèles établis par la F.F.T.A.

Plus de renseignements sur le site de la FFTA - Règlementation sportive - Manuel des Arbitres

SCHEMA DE FORMATION



VISIBLE SUR LE SITE DE LA FFTA

EXISTE TELECHARGEABLE PAR DISCIPLINE POUR TABLETTE



- CD FOURNI PAR VOTRE ARBITRE RESPONSABLE LORS DE VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION
- CARNET DE FORMATION DISPONIBLE AUPRES DE VOTRE RESPONSABLE (envoi par mail)

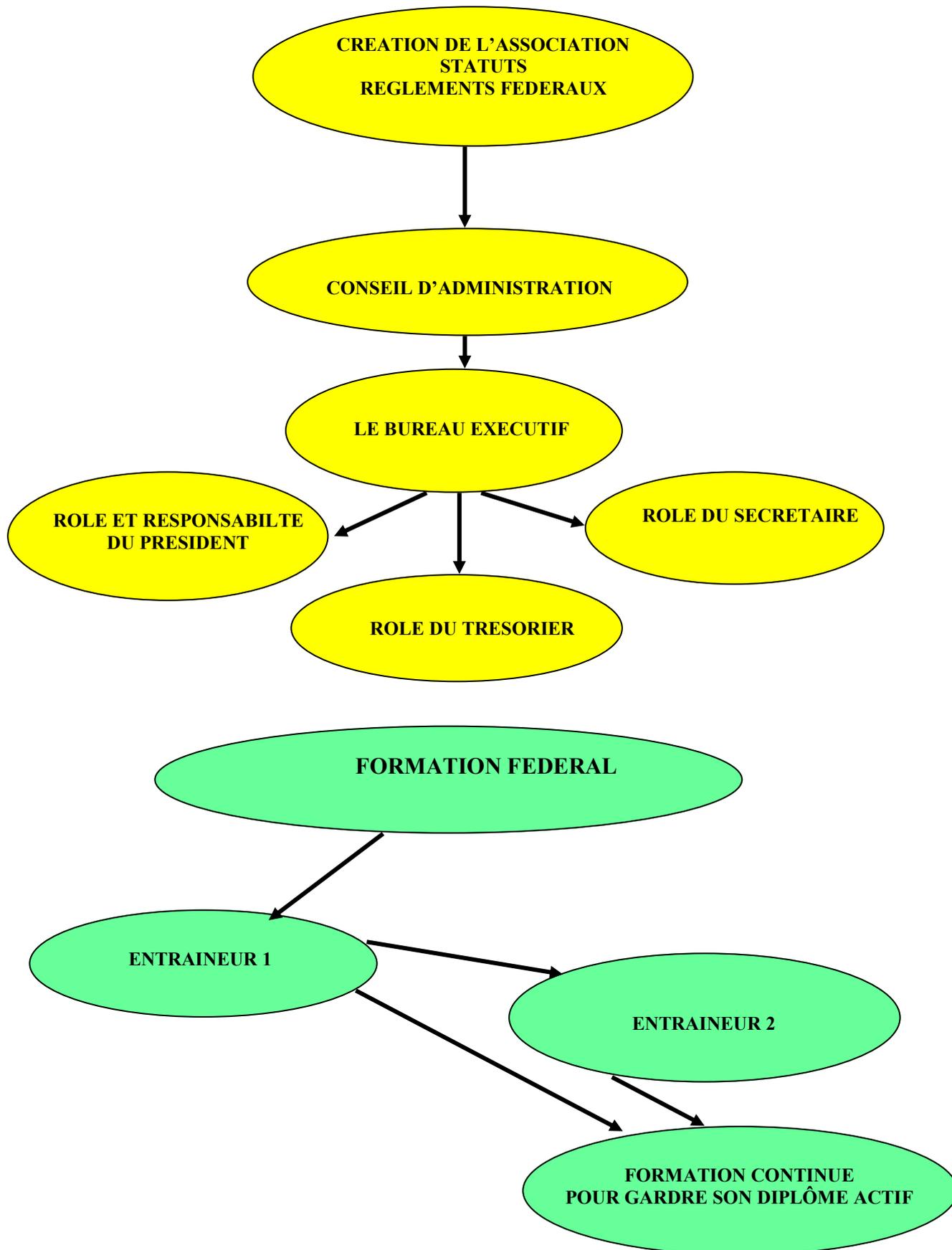


COMMISSION MEDICAL

Rapporteur : André BARBERIS

COMMISSION FORMATION

Rapporteur : Christian PAGE



LES DIPLOMES D'ENTRAINEURS FEDERAUX

LE TEST DE PRE-REQUIS PERMET DE RENTRER EN FORMATION

Conditions d'accès aux tests :

- Etre licencié à la FFTA
- La Participation à une préformation n'est pas obligatoire mais conseillée. Elle est organisée par les Ligues

Les tests de pré requis comportent 3 épreuves :

- Un test technique : 2évaluation sur la maitrise des fondamentaux
- Une épreuve écrite : 4 domaines - La réglementation
L'institution
Le matériel
La sécurité
- Une épreuve orale : entretien de 10 minutes sur le projet d'encadrement du candidat au sein de son club

FORMATION ENTRAINEUR 1

Conditions d'accès :

- Etre licencié à la FFTA
- Présenter une réussite aux tests de pré-requis
- Justifier d'un vécu dans le milieu fédéral au travers de la participation à au moins une compétition de parcours ou une compétition sur cibles anglaises inscrite au calendrier de la FFTA .
- Fournir un convention de stage signée par le Président du Club

Conditions d'accès à l'examen :

- **Avoir 16 ans minimum à la date de l'examen**
- Justifier d'un vécu dans le milieu fédéral au travers de la participation à au moins une compétition de parcours ou une compétition sur cibles anglaises inscrite au calendrier de la FFTA .
- Justifier d'une participation à la formation

Organisation de la formation :

- Durée de la formation 40 heures minimum
- Mise en œuvre de la formation par les Ligues.
- Convention de stage entre le candidat et le club elle précise les conditions dans lesquelles le candidat encadrera les débutants afin de faire valider l'épreuve orale de l'examen

FORMATION ENTRAINEUR 2

Conditions d'accès :

- Etre licencié à la FFTA
- Etre titulaire Diplôme Fédéral Entraîneur 1
- Fournir un convention de stage signée par le Président du Club

Conditions pour se présenter a l'examen :

- **Avoir 18 ans minimum à la date de l'examen**
- Justifier d'une participation complète a la formation
- Justifier d'un score en compétition inscrite au calendrier de la FFTA par la fourniture des résultats officiels de la compétition . Ce score sera réalisé dans une spécialité sportive (Tir Olympique, salle, Campagne, Extérieur 2x50et Tir Nature) servira pour l'attribution d' une note a l'examen.

Organisation de la formation :

- Durée de la formation 40 heures minimum
- Mise en œuvre de la formation par les Ligues.
- La liste des stagiaires devra être inscrite sur le site intranet de la Fédération pour permettre de vérifier que les candidats remplissent les conditions d'accès à l'examen

FORMATION PERSONNEL DE L'ARCHER

FORMATION A THEMES ORGANISEES PAR LA LIGUE

- FORMATEURS EQUIPE TECHNIQUE DE LA LIGUE

- INFORMATION DES DATES DES FORMATIONS AUPRES DES CLUBS PAR LE CONSEILLER TECHNIQUE REGIONAL

INFORMATION TRANSMISE EGALEMENT PAR LE COMITE DEPARTEMENTAL

PROJET 2014

Proposer aux archers compétiteurs possédant leur matériel :

- un stage archer- réglage de son arc apprendre à faire une corde , Monter ses flèches , conseils alimentaires avant et pendant la compétition

Encadrement : Entraîneurs 2 du Comité Département

Date et lieu à confirmer

Proposer aux archers compétiteurs des catégories :

- Cadets, Juniors non sélectionnés ou retenus pour les stages organisés par la commission « Jeunes » de la Ligue
- Seniors qui le souhaitent quelque soit le type d'arc classique, poulies, barebow, qui souhaitent progresser et aborder différemment la compétition.
-

Encadrement Equipe technique de la Ligue

Date et lieu à confirmer

COMMISSION LABEL



Chaque Club a reçu en mai 2009 une signalétique signalétique

que vous affichez sur vos lieux de pratique et qui est un gage de qualité et de reconnaissance pour vos adhérents., la LABELLISATION s'inscrit dans la continuité.

Chaque année au mois de novembre apparaît cette fenêtre sur l'intranet fédéral cela signifie l'ouverture de demande de « LABELLISATION »



Vous devez aller chercher ce document comme indiqué dans la page d'accueil de l'intranet de votre structure et suivre les instructions données

Trois niveaux de « LABELLISATION »

- 3 fiches : Organisation du club
 - Activités proposées aux licenciés
 - Equipements

- Label BRONZE

- 1 seul équipement retenu + plus fiches renseignements

Label ARGENT

- Equipement salle pour possibilité entraînement toute l'année quel que soit la pratique choisie + fiches organisation club

Label OR

- Pas de contrainte d'équipement - attribution en fonction des critères de qualités contenus dans l'ensemble des fiches

Ce que peut apporter au club l'obtention d'un « LABEL » :

- La reconnaissance de la Fédération Française de Tir à l'arc de l'intérêt que vous portez à faire pratiquer notre discipline dans les meilleures conditions à chacun quelque soit la discipline choisie
- Aide aux demandes de subventions auprès de vos financeurs locaux, la Fédération adresse un courrier au Maire des Communes dont dépend le siège social de votre club après obtention du Label

A savoir:

- Une copie de votre dossier est adressée par le référent LIGUE aux Présidents de Comité Départementaux, les dossiers sont examinés lors d'une réunion de la commission « Labellisation » Ligue, ou sont invités les Présidents Départementaux,

- Il peut vous être demandé par le Président de la Commission Labellisation des renseignements complémentaires.

Certains items sont cochés automatiquement par la Fédération et d'autres par le Président de la Commission Labellisation de la ligue.

Pour tous renseignements nécessaires la ou le correspondant LABEL au sein du Comité se tiens à votre disposition

Pour répondre à vos questions durant la campagne - date indiquée sur l'intranet de vos clubs et sur le site de la Ligue du Centre

COMMISSION COMMUNICATION

DEVELOPPEMENT

PRESSE

Rapporteur : Daniel DESPRES

Adresse utiles :

Siège Social Comité Départemental : 10 rue du Clos César
41120 CHAILLES

Tèl : 20 34 305 02 08

Mail; da.page@neuf.fr

Secrétariat ;; Daniel DESPRES

109 bs Route de Loreux

41200 ROMORANTIN

Tèl : 20 54 76 10 43

Mail : daniel.despres@wanadoo.fr

SITE DU COMITE DEPARTEMENTAL

cdtiralarcloiretcher.wifeo.com

Sur ce site vous trouverez:

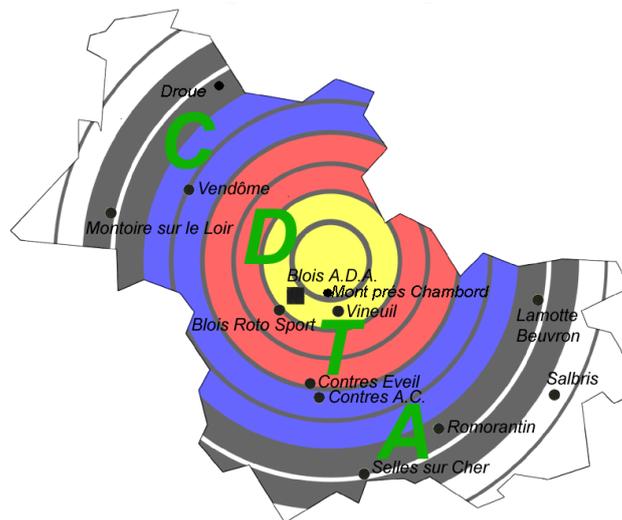
- Le calendrier de concours du Département
- Les mandats des concours
- Les résultats

Les documents suivants concernant le fonctionnement du Comité :

- Les Statuts Fédéraux
- Les Statuts de la Ligue du Centre
- Les Statuts du Comité Départemental

Les Comptes rendus des réunions de bureau

Les comptes rendus des Assemblées Générales



INFORMATION DIVERSES

CALENDRIER DES COMPETITIONS

PALMARES DES COMPETITEURS



CHAMPIONNATS DE FRANCE

CHAMPIONNATS NATIONAUX

CHAMPIONNATS DE FRANCE

SALLE - VITTEL - MARS 2013

ARC CLASSIQUE

Supers Vétérans Hommes: Christian CABOURG - Lamotte Beuvron - 11^{ème}

NATURE- JAUJAC - MAI 2013

ARC LIBRE

Vétérans Dames: Anne - Marie BOURGOIN - Contres AC Médaille d'OR

CAMPAGNE - LE BUGÉAT - JUIN 2013

ARC A POULIES

Vétérans Hommes : Claude FERRIOU - Contres AC - 41^{ème}

3D- MONTLOUIS - AOUT 2013

ARC LIBRE :

Vétérans Dames : Anne - Marie BOURGOIN - Contres AC - Médaille d'ARGENT

ARC NU :

Seniors Dames : Christelle POULLIN - Vineuil tir a l'Arc- 18^{ème}

ARC CHASSE :

Seniors Hommes : Philippe LEROY - Vineuil Tir a l'Arc - 12^{ème}

FITA JEUNES - SAINT-AVERTIN - AOUT 2013

ARC CLASSIQUE :

Benjamin Hommes : Adrien LASSALLE - Vineuil Tir a l'Arc- 25^{ème}

Cadette Filles : Pauline CHARTRIN - Vineuil Tir a l'Arc - 19^{ème}

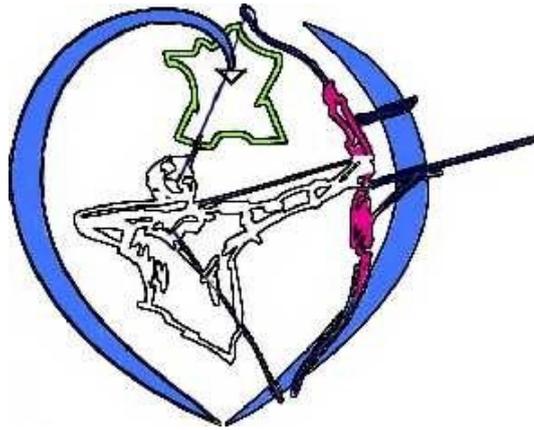
VETERANS- TULLE - AOUT 2013

ARC CLASSIQUE

Supers Vétérans Hommes: Christian CABOURG - Lamotte Beuvron - 28^{ème}

CRITERIUM BARE BOW - SUIPPES

Seniors Hommes : Franck GRANIT - Mont Près Chambord - 36é me



**LIGUE DU CENTRE
TIR A L'ARC**

CHAMPIONNATS DE LIGUE

CHAMPIONNATS DE LIGUE

SALLE - AMILLY - FEVRIER 2013

ARC CLASSIQUE :

Benjamines Hommes : Adrien LASALLE - Vineuil Sports Tir a l'Arc - Médaille d'ARGENT

Minimes Hommes : Charles ESTEBAN - Vineuil Sports Tir a l'Arc - 15^{ème}

Cadettes Hommes : Benjamin JAUREZ - Mont Près Chambord - 15^{ème}

Juniors Dames : Maelle POULARD - Lamotte Beuvron - Médaille d'ARGENT

Seniors Dames : Claire SIMONIN - Abeille des Aydes Blois - 15^{ème}

Sophie MEUNIER - Vineuil Sports Tir a l'Arc - 16^{ème}

Seniors Hommes : Arnaud HERVIER - Contres AC - 31^{ème}

Vétérans Dames : Marthe LE SIMPLE - la Flèche de Droué 7^{ème}

Vétérans Hommes : Jean- Luc LECARO - Contres AC - 12^{ème}

Alain GALLENE - Mont Près Chambord - 16^{ème}

Supers Vétérans Hommes : Christian CABOURG - Lamotte Beuvron - Médaille d'OR

ARC A POULIES :

Seniors Dames : Clémence FRAIGNEAU - Vineuil Sports Tir a l'Arc - Médaille d'OR

Vétérans Dames : Patricia GOUINEAU - Contres AC - Médaille de Bronze

Vétérans Hommes : Michel GARNIER - Contres AC - 8^{ème}

Supers Vétérans Hommes : Michel TETOT - Vineuil Sports Tir a l'Arc - Médaille d'ARGENT

BARE BOW :

Seniors Hommes : Franck GRANIT - Mont Près Chambord - Médaille d'OR

Pascal MOREAU - Mont Près Chambord - Médaille d'OR

BEURSAULT - CHATEAUROUX - AVRIL 2013

ARCS CLASSIQUE :

Super Vétérans : Christian CABOURG - Lamotte Beuvron - Médaille d'ARGENT

ARCS A POULIES :

Seniors Hommes : Lionel PICARD - Selles sur Cher - 5ème

Laurent FERRAND - Selles sur Cher - 6ème

Supers Vétérans Hommes : Daniel DESPRES - Romorantin - Médaille de BRONZE

NATURE - BEAUGENCY- AVRIL 2013

ARC DROIT :

Seniors Dames : Rachel LEMBOULAS - Roto Sports - Médaille de BRONZE

Vétérans Hommes : Jean-Michel LE FUR - Roto Sports - Médaille d'ARGENT

ARC LIBRE :

Vétérans Dames : Anne- Marie BOURGOIN - Contres AC - Médaille d'OR

CAMPAGNE - CHINON - JUIN 2013

ARC CLASSIQUE :

Seniors Hommes : Arnaud HERVIER - Contres AC - 6ème

ARC A POULIES :

Seniors Hommes : Florian MARQUET - Contres AC - 8ème

Vétérans Dames : Anne Marie BOURGOIN - Contres AC - Médaille d'OR

Vétérans: Claude FERRIOU -

FITA - BOURGES — JUIN 2013

ARC CLASSIQUE

Benjamins Hommes : Adrien LASSALLE - Vineuil Sports Tir a L'ARC Médaille d'OR

Supers Vétérans : Christian CABOURG - Lamotte Beuvron - 5ème

FEDERAL - ARROU - JUILLET 2013

ARC CLASSIQUE

Benjamins Hommes : Benjamin DUCHESNE - La Flèche de Droué - Médaille d'Argent

Cadets Hommes : Stéphane ROCCHIA - Montoire sur Loir - Médaille d'Argent

Vétérans Dames : Marthe LE SIMPLE - La Flèche de Droué - 4ème

Supers Vétérans Hommes : Christian CABOURG - Lamotte Beuvron - Médaille d'ARGENT

ARC A POULIES :

Juniors Hommes : Thibault GUILLET - La Flèche de Droué - Médaille d'OR

Vétérans Hommes : Francis GUILLET - La Flèche de Droué - Médaille de Bronze

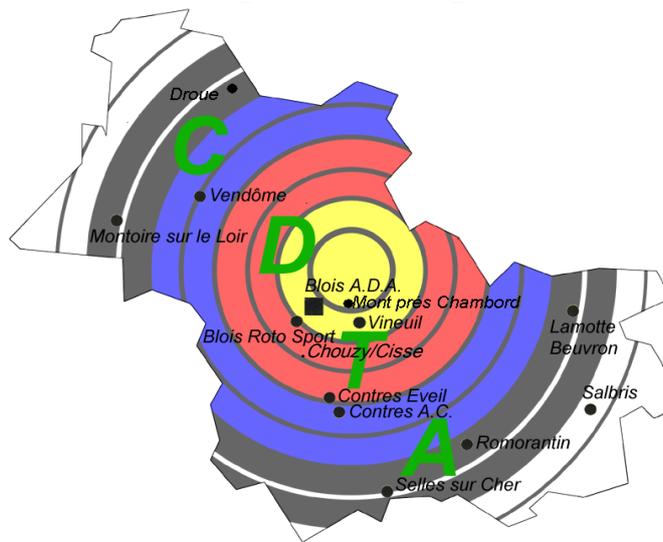
Supers Vétérans Hommes : Robert ROBIN - La Flèche de Droué - Médaille d'OR

Pierre SOLON - La Flèche de Droué - Médaille d'Argent

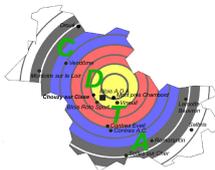
3D - SULLY SUR LOIRE — JUILLET 2013

ARC NU :

Vétérans Hommes : Bernard PICHOT - DUCLOS - Chouzy sur Cisse - Médaille d'ARGENT



CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAL SALLE 2013



ROMORANTIN, le 27 Décembre 2014

Compte rendu de la réunion du 21 Décembre 2014 Gymnase St Martin Sports ROMORANTIN

Début de la séance 11 H 30

Présents : BORGET Claudine, GOUINEAU- COLLE Patricia, PAGE Danièle, CHARTRIN Jérôme, DESPRES Daniel, PAGE Christian, PICARD Lionel, POULARD Cécile, POULARD Eric,

Excusés : BARBERIS Nicole, BARBERIS André.

Licences : 389 ce jour (**415 en 2013**) perte à peu près uniforme de licenciés dans toute la LIGUE

Calendrier - SAISON 2015/2016

Date a confirmer pour SELLES,

- 7/8 Novembre 2015 CHOUZY
- 21/22 Novembre 2015 LAMOTTE
- 28/29 Novembre CONTRES AC
- 5-6 Décembre 2015 VINEUIL
- 19-20 Décembre 2015 ROMORANTIN,
- 9-10 Janvier 2016 BLOIS A D A

Date a confirmer en janvier pour MONTTOIRE.

-30-31 janvier 2016 Championnat Départemental à VENDÔME.

Ces dates seront confirmées après le CD de Ligue du mois de Janvier 2015

Rappel :

Toute demande de modification de date doit être faite auprès du Comité Départemental

6 Février 2016 Assemblée Générale du Comité Départemental lieu a déterminé lors de l'AG du 7 Février 2015 à Romorantin

Finances : 7059,47€ au relevé du 30 Novembre 2014

Les 40 Ans du Comité Départemental, le Comité Directeur reste sur le principe d'offrir un stylo

- 60 stylos gravés en coffret bois
- 200 stylos gravés en coffret métal

Distributions des polaires avec marquage du CD 41 aux membres du Comité Directeur, avec comme prévu lors du dernier CD, une demande de participation de 20€.

Courrier Marthe LE SIMPLE :

Suite à un mail adressé à l'ensemble des Arbitres et stagiaires Départementaux, adressé également à Dominique PESSON, responsable Arbitre de la Ligue, à Bernard PHILIPPE Président de Ligue, ainsi qu'à la Présidente du Comité Départemental, celle-ci a fait suivre ce mail aux membres du Comité qui n'étaient pas destinataires

Il est rédigé avec l'ensemble des membres du Comité un courrier à Marthe Le Simple, le Comité lui versera l'aide financière à l'achat de sa tenue d'arbitre, mais l'aide financière pour l'achat de la tablette PC sera remise sous condition de respecter les règles mise en place et acceptées lors de l'AG du 8 Février 2014 à Contres (les documents remis à son Président de club seront joints au courrier qui lui sera adressé en réponse)

Tarifs Championnat Départemental de SALBRIS Le Comité Directeur décide d'appliquer les tarifs ci-après :

- Adultes 7,5 €,
- Jeunes 4,5 €.

Le comité Directeur a acheté il y a déjà 2 ans des Arcs, pour prêt éventuel à des archers démunis dans les clubs. Ces arcs n'ayant toujours pas été utilisés, le comité a pris la décision de les proposer à la revente aux clubs qui seraient intéressés (80€), ces arcs ayant été achetés 115 € à l'époque.

Le kit est composé :

- 1 arc (poignée métal)
- 1 perche
- 1 viseur
- 6 flèches
- 1 sacoche souple

Se renseigner auprès de Christian PAGE

La Présidente donne l'information suivante, lors de l'AG de la Ligue, Jacques GOUINEAU recevra la médaille de Bronze et Daniel DESPRES la médaille d'OR de la FFTA.

Un rappel : l'Assemblée Générale de Ligue à lieu dans le Département du Loir et Cher le 21 Février 2015 à Blois, la Présence de Monsieur Philippe BOUCLET Président de la FFTA est annoncée. Les membres du Comité Directeur prennent en charge la logistique de cette Assemblée

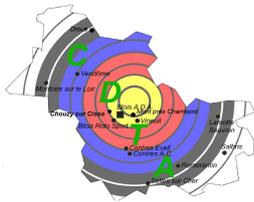
Fin de la séance 13 h 00

La Présidente,
Danièle PAGE



Le Secrétaire,
Daniel DESPRES





ROMORANTIN, le 27 Octobre 2014

Compte rendu de la réunion du 25 Octobre 2014

à SELLES, Gymnase des Pressigny

Début de la séance 17h 45

Présents : BORGET Claudine, GOUINEAU- COLLE Patricia, PAGE Danièle, CHARTRIN Jérôme, DESPRES Daniel, PAGE Christian, PICARD Lionel.

Excusés : BARBERIS Nicole, BARBERIS André, POULARD Cécile, POULARD Eric,

Licences : 316 ce jour (358 en 2013 à la même date)

Calendrier + arbitrage : 3 D de ROTO SPORTS annulé, car les archers du Club qui avaient prévus de faire la formation Arbitre se sont désistés.

Motif : trop de contraintes

Finances : 5697,32 € relevé du 30 septembre

Dossier Mont Prés Chambord

Le dossier est à la FFTA avec quelques petites annotations de la part du Comité Départemental, ainsi que de la LIGUE, concernant des dates différentes de certains documents et aussi concernant la présentation des documents fournis (ratures, blanco, etc ...).

Divers : Absences répétées et sans excuses de J. CHARTRIN (1 fois présent sur 2 saisons)

Après consultation par Mail et Téléphone des membres du Comité Directeur, ceux-ci sont à l'unanimité d'accord pour qu'il présente sa démission ou le Comité Directeur procédera à sa radiation conformément au respect des statuts. **Article 12 - (Perte de la qualité de membre du comité directeur - Vacance)**

La perte de qualité de membre au comité directeur est prononcée dans les cas suivants :

- **Par la démission,**
- **Trois absences consécutives, sans excuses valable, aux réunions du Comité Directeur,**
- **Non-renouvellement de la licence constaté au 1^{er} janvier.**

Décision prise ce jour : Le Comité Directeur décide de lui laisser cette saison pour confirmer son intérêt réel au sein du Comité, par sa présence assidue lors des prochaines réunions.

Pour ce qui est de l'arbitre du club de DROUE qui est en formation, celle-ci ne portant pas d'intérêt au Département de Loir et Cher, le Comité Directeur opte pour la même attitude à son égard et décide de ne pas lui accorder les aides prévues pour l'obtention du diplôme d'arbitre (aide équipement 50€ et aide achat tablette 100€).

Les 40 Ans du Comité Départemental, le Comité Directeur part sur le principe de faire faire un cadeau (stylos gravés) pour distribution le jour du Championnat Départemental de SALBRIS, à chaque archer compétiteur.

Pour les jeunes la distribution se fera sans doute lors du Concours jeunes de Novembre 2015 à Lamotte en même temps que la remise des récompenses du Classement Départemental, comme cela, ce souvenir ne sera distribué qu'aux plus assidues.

3 versions sont proposées : stylo coffret bois, stylo coffret métal et stylo coffret plastique (avec porte-clés)

Versions retenues : les 3, dans les proportions qui seront sûrement celles-ci

_ une cinquantaine voir un peu plus en coffret bois

_ une centaine en coffret métal pour les archers participants au Chpt Départemental

_ une petite centaine en coffret plastique (avec porte-clés) pour les jeunes

Mais Daniel doit contacter une société sur Romorantin qui fait ce genre d'article, pour comparer avec les tarifs que l'on a déjà.

<u>Formation du 1 er Novembre</u> à BLOIS	Le matin Arcs Classique	Complet
	L'après-midi Arcs à Poulies	reste quelques places

KRONOTIR, convention : les clubs utilisant le système les années précédentes ont été destinataires de la convention.

Certains clubs ont déjà réservés

Projet de polaire avec marquage du CD 41 pour les membres du Comité Directeur

Le fournisseur avait fait parvenir quelques vêtements de plusieurs tailles pour essayage

Après avoir récupéré toutes les tailles, Daniel pourra passer commande pour faire broder, une participation au coût d'achat sera demandée aux membres du Comité, lors de la remise du blouson.

Rappel de la part du responsable Ligue des LABELS : les demandes ne seront étudiées que si celles-ci passent par les responsables des Comités Départementaux.

Fin de la séance 19 h 15

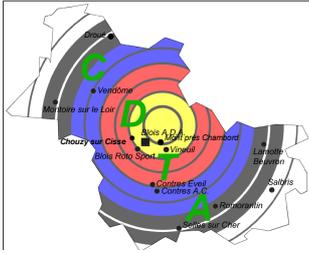
La Présidente,
Danièle PAGE



Le Secrétaire,
Daniel DESPRES



Blois, le 30 Août 2014



Compte rendu de la réunion du 30 Août 2014 à BLOIS, Palais des sports

Début de la séance 16 h 30

Présents : BARBERIS André, BORGET Claudine, GOUINEAU- COLLE Patricia, PAGE Danièle, POULARD Cécile, DESPRES Daniel, PAGE Christian, PICARD Lionel, POULARD Eric.

Excusés : BARBERIS Nicole

Absent : CHARTRIN Jérôme

Licences : Au 30/08/2014, 439 licences, soit 6 licenciés de moins que l'année passée à la même période.

Calendrier + arbitrage : OK

Rappel : SELLES SUR CHER FITA + FEDERAL Uniquement SAMEDI 11 JUILLET 2015
1 Série l'après-midi + 1 série en semi nocturne
Campagne de CONTRES AC 3 Mai à THENAY (nouveau lieu)

Au niveau des arbitrages, le planning des compétitions sera envoyé sous quelques jours à tous les arbitres du Département, pour qu'ils puissent programmer leurs arbitrages de la saison ; celui-ci sera à retourner après avoir été complété.

Pour ce qui est du Championnat Départemental de Février 2015, tous les arbitres sont invités à faire connaître la ou les séries qu'ils souhaitent arbitrer, sachant que tous les arbitres doivent participer à l'arbitrage de ce Championnat (y compris les arbitres stagiaires).

Finances : Au dernier relevé du 30 juillet Compte courant 5650,32 €

AG Départementale :

Pas de problème, Daniel à Réserve une Salle des Fêtes à ROMORANTIN

Divers : Le Comité Directeur ayant demandé à la CTS de Ligue la possibilité d'organiser sur le Département des formations pour « aide à la Compétition ».

Une date a été fixée pour une première formation : 1 er Novembre à BLOIS Le matin Arcs Classiques
L'après-midi Arcs à Poulies

Limitée par le formateur à 8 archers par arme, donc 16 archers sur la journée

Il a été décidé de demander une participation financière de 10 € à chaque participant.

Une invitation va être lancée dès le début de saison.

Une autre date sera fixée ultérieurement (sûrement en Mars).

Au sujet du Championnat Départemental de février 2015, le Club de SALBRIS a confirmé par courrier au Comité Directeur et la demande de Gymnase a été faite à la Municipalité de Salbris.

Pour ce qui est du KRONOTIR (feux pour commande des tirs), le Comité Directeur prend la décision de demander à chaque club désirant le louer pour sa ou ses compétitions de la saison à venir (octobre 2014) de faire signer une convention (suite à la mauvaise tenue de ces feux, de certains clubs).

Un projet de polaire avec marquage du CD 41 pour les membres du Comité Directeur est à l'étude, Daniel doit s'en occuper.

Dossier MONTPRES CHAMBORD : La fédération a fait parvenir au club la copie du courrier, adressé à la Présidente du CD pour finaliser la mise en conformité du club. Celle-ci a pris contact avec le Président du club pour avoir son avis sur le courrier, la réponse de celui-ci étant, je ne tiendrais pas compte du courrier, il ne m'a pas été adressé personnellement.

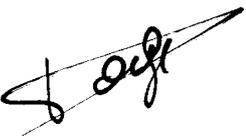
La Présidente du CD va donc prendre contact avec la Fédération dès lundi pour une complète prise en charge de cette affaire par la FFTA, pour une solution définitive avant le début de saison, ceci dans l'intérêt des licenciés de ce club.

Le Comité Directeur doit se prononcer sur les absences répétées et sans excuses (notamment pour la dernière) d'un membre du Comité ; après discussion l'ensemble des membres présent seraient pour l'application des statuts à ce sujet, la Présidente se charge de lui envoyer un courrier dans ce sens.

Les 40 Ans du Comité Départemental le Comité Directeur part sur le principe de faire faire un cadeau (stylo gravé) pour distribution le jour du Championnat Départemental, à chaque archer compétiteur. Pour les jeunes une réflexion est en cours.

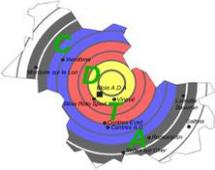
Fin de la séance 18 h 30

La Présidente,
Danièle PAGE



Le Secrétaire,
Daniel DESPRES





COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DE LOIR ET CHER

Chailles le, 26 Avril 2014

Compte rendu de la réunion des Clubs Samedi 5 Avril 2014 à CHOUZY

Clubs présents : BLOIS A D A, CONTRES AC, LAMOTTE, MONTOIRE, MONT PRES CHAMBORD, ROMORANTIN, SELLES/CHER, VENDOME, VINEUIL, CHOUZY SUR CISSE.

Excusés : BLOIS ROTO SPORTS, DROUE

Absents : EVEIL DE CONTRES

Membre du Comité Présents : Danièle PAGE - André BARBERIS - Claudine BORGET – Patricia GOUINEAU - Cécile POULARD – Eric POULARD – Lionel PICARD - Christian PAGE.

Absent Membres du Comité excusés : Daniel DESPRES – Jérôme CHARTRIN – Nicole BARBERIS

Secrétaire de séance : Patricia GOUINEAU

La Présidence ouvre la séance en remerciant les Présidents de clubs ou leur représentant de leur présence

SUBVENTIONS :

CNDS :

Pour la campagne 2014 le Comité et les clubs mutualisés ne rentrent pas dans les critères exigés par l'état. La Présidente a rencontré le représentant de l'état pour essayer de trouver une solution, cette rencontre a été vaine.

CONSEIL GENERAL :

Reconduction de la subvention de fonctionnement avec une demande plus axée sur une aide pour les formations, hors CPS, pour les plus jeunes, pour les compétiteurs, les dirigeants (responsabilités associatives, statuts, comptabilité).

Le Comité et les Clubs ayant besoin de moyens financiers pour pouvoir fonctionner correctement et apporter de la sécurité et du confort à nos licenciés, la Présidente a rencontré ou pris contact avec des financeurs potentiels. Les parlementaires ayant des projets et des demandes de subventions exceptionnelles déjà accordées pour l'année 2014 ne sont pas en mesure de nous aider, leurs aides ne sont accordées que sur des demandes d'investissement.

La Présidente a rencontré Madame Jacqueline GOUREAULT sénateur du Loir et Cher et lui a exposé les difficultés financières que pourraient rencontrer certains de nos clubs du fait des critères de l'état pour les demandes CNDS, elle a entendu notre demande, mais demande que le Comité soit le porteur du projet sur de l'aide à l'investissement (remise en état de la cible, mise en sécurité, achat d'arcs) avec des critères qui paraissent tout à fait légitime puisque cela concerne des fonds publics.

- Des statuts en adéquation avec les statuts fédéraux
- L'assurance que les licenciés des clubs en seront bien les bénéficiaires, donc les clubs ou section d'association multi activités doivent – être bien identifiées dans leurs structures de tutelles (statuts réglementaires selon leur fédération d'affiliations).
- Compte rendu d'Assemblée Générale

Siège Social : 10 Rue du Clos César – 41120 CHAILLES – Téléphone : 02 34 35 02 08 – Email : da.page@neuf.fr

Secrétariat : 109 bis route de Loreux – 41200 – Téléphone : 02 54 76 10 43 – Email : daniel.despres6@wanadoo.fr

- Bilan financier, bilan prévisionnel.
- Justification de l'emploi des fonds par le compte rendu de l'action et son bilan financier

Les fonds devant revenir à chaque club suivant le montant accordé sera décidé lors d'une réunion des membres du bureau avec Madame GOUREAULT.

Club des Jeunes de Mont Prés Chambord – Section Tir à l'Arc

Lors de l'envoi de documents nécessaire à l'Assemblée Générale de la Ligue, documents qui doivent être également adressés à la Fédération, (ces documents sont également nécessaires pour la commission de labellisation) il s'avère que le club des Jeunes de Mont Prés Chambord n'est pas en règle avec les statuts Fédéraux, un courrier lui avait été adressé par le service administratif de la Fédération en 2005 lors de sa demande d'affiliation, de se mettre en conformité avec les statuts Fédéraux, le Président en avait pris l'engagement ce qui n'a pas été fait. Le Comité Directeur Départemental l'en avait informé à plusieurs reprises, mais il n'a pas répondu à nos demandes.

Nous nous trouvons actuellement devant un problème pour lequel une solution doit être trouvée pour les Archers licenciés FFTA au Club des Jeunes de Mont Prés Chambord, puisque le club du fait de l'entêtement de son Président de section risque de se voir retirer son agrément FFTA, et par cela la perte des titres obtenus par les archers.

D'autre part il y a un risque pour les demandes de subventions encourues dont pourraient bénéficier l'ensemble des autres clubs du Département, puisqu'actuellement la section n'a pas de statuts légaux et les documents qui nous ont été fournis et donc nous avons eu copie ne répondent toujours pas aux statuts Fédéraux, les statuts actuels sont ceux du Club des Jeunes de Mont Prés Chambord et cela laisse le doute sur le bénéficiaire de la subvention qui pourrait être éventuellement accordée, l'entêtement du Président peut mettre en péril l'ensemble de la subvention pour les 13 autres clubs du Département et pour certains d'entre eux l'aide même minime du CNDS leur permettrait de maintenir ou de renouveler leur matériel.

Actuellement les documents et la décision sont entre les mains de la Fédération, nous attendons la réponse dans les jours prochains.

Un mail du service administratif de la fédération adressé au Président du « **Club des Jeunes Tir à l'Arc** » est mis en copie à la Présidente (copie en pièce jointe) avec un délai pour mise en conformité au 30 avril 2014

Les membres du Comité veulent bien donner de leur temps pour défendre les clubs FFTA, mais ne sont pas là pour défendre des associations qui pratiquent d'autres activités que celle pour laquelle ils ont été élus.

Labellisation :

A moment où nous rédigeons ce compte rendu la réponse de la commission « Labellisation » vient d'informer le comité de sa décision

Quatre dossiers ont été présentés : ADA BLOIS – MONTOIRE – ROMORANTIN – VINEUIL

- ADA BLOIS – Label de Bronze
- Vineuil Sports Tir à l'Arc – reconduction du Label de Bronze

Dès que les informations sur les points qui conduisent au refus des autres demandes seront fournies, le Comité sera présent pour vous aider sur ces points qu'il faut améliorer pour obtenir ce Label.

Label, qui va devenir important auprès de nos financeurs et de vos futurs licenciés.

ENCADREMENT :

Il est fait un point sur cette fonction : actif veut dire s'occuper à plein temps de l'archer uniquement, pendant la séance d'entraînement. En cas de contrôle de la F.F.T.A., un label peut être perdu si l'encadrant fait autre chose pendant ce temps (en profiter pour faire son entraînement personnel, par exemple).

CONCOURS :

Les clubs qui n'auront pas inscrits leurs concours saison hivernal 2014/2015 sur l'intranet Fédéral a la date du 4 Mai 2014 ne pourront au-delà de cette date être validé par le correspondant du comité et donc pas inscrits au Calendrier Fédéral

Il est demandé aux clubs de fournir les dates de leurs concours pour saison extérieur 2015

LICENCES :

Comme vous avez du le lire sur l'intranet Fédéral la licence dématérialisée est généralisée, n'oubliez pas de demander a vos licenciés une adresse mail fiable (éviter si possible les adresses professionnel), au cas où l'adresse mail du licencié ne serait pas indiquée la licence est adressée au club.

INFORMATIONS DIVERSES :

Le club de CONTRES EVEIL est en sommeil actuellement.

Et le meilleur pour la fin :

La saison 2014 a vu par la reconnaissance du travail et du temps passé dans les gymnases , les pas de tir en salle ou dans les disciplines de parcours pour faire connaître, initier, et mettre le Département a l'honneur des archers Loir et Cher

RECOMPENES FFTA

- Claude FERRIOU – Médaille d'ARGENT
- Claudine BORGET – Médaille de BRONZE
- André BARBERIS – Médaille de BRONZE

RECOMPENSE DU MINISTERE JEUNESSE ET SPORTS

- Christian PAGE Médaille d'ARGENT

Nous ne pouvons que souhaitez que de nouveaux licenciés ou bénévoles de notre disciplines soient récompensés pour leur dévouement auprès de leur semblables.

La Présidente

D. PAGE



La Secrétaire

Patricia GOUINEAU



mar. 22/04/2014 18:00

Monsieur le Président,

J'ai eu connaissance des échanges que vous avez eus avec la Ligue du Centre de Tir à l'arc au sujet de l'évolution de vos statuts. Je suis saisi par le comité départemental pour examiner votre dossier.

Tant dans vos statuts actuels que dans votre projet de nouveaux textes, je relève une incompatibilité importante que je porte à votre connaissance.

D'une part, lorsque vous avez sollicité votre affiliation, vous vous êtes engagé par un courrier du 22 janvier 2005 à respecter les statuts et le règlement intérieur de la FFTA...

En l'occurrence, tous les membres de votre section devaient être licenciés à la FFTA. Je constate que sur 55 membres en 2013 (v/bilan Moral), 40 ne sont pas licenciés à la FFTA !

D'autre part, votre projet de statuts et de règlement mentionne l'existence d'une LICENCE UNIQUE permettant de faire toutes les activités sportives. Ceci n'est pas exact, puisqu'il vous faudra une licence de la FFTA pour pratiquer le tir à l'arc.

Quand bien même vous créez 2 sections, l'une FFTA, l'autre Ufolep, c'est incompatible excepté si les licenciés Ufolep sont aussi licenciés FFTA (double licence). En effet, nos textes prévoient que « **toute personne désirant pratiquer le tir à l'arc au sein d'un groupement affilié doit être licencié à la FFTA** », le groupement affilié étant l'association et non pas la section... (nos références : statuts FFTA article 4.1, règlement Intérieur article 9.1)

En conséquence, je vous invite à licencier sans délai la quarantaine de pratiquants tir à l'arc non licenciés FFTA pour régulariser votre situation.

Par ailleurs, je vous demande de m'envoyer dès que possible une nouvelle rédaction de vos statuts prenant en compte mes observations. Ceci est indispensable pour que je puisse valider administrativement ce dossier, faute de quoi l'affiliation ne pourra être reconduite à la rentrée pour incompatibilité statutaire.

Je vous remercie par avance de votre retour avant le 30 avril 2014.

Le président de la FFTA nous lit en copie. Il est à même en effet de décider de la suite qui peut être donnée à ce litige dans le respect des dispositions règlementaires car la violation de nos textes est ici avérée.

Je reste à votre disposition et dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sincères salutations.

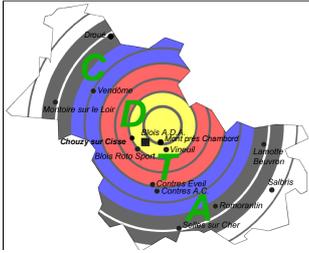
Didier AUBIN - Fédération Française de Tir à l'Arc
Directeur Administratif / Administrative Manager

Bureau : (+33)1.48.12.12.23



Ce courrier électronique et toutes les pièces éventuellement jointes sont confidentiels et destinés exclusivement à l'usage de leur destinataire. Si une erreur de transmission ou une adresse erronée a mal dirigé ce courrier, merci d'en informer l'expéditeur en lui faisant une réponse par courrier électronique dès réception.

La Fédération Française de Tir à l'Arc préserve l'environnement. N'imprimez ce mail que si c'est nécessaire.



Compte rendu de la réunion du 2 Février 2014 à CONTRES, Gymnase Marcel CERDAN

Début de la séance 13h15

Présents : BORGET Claudine, GOUINEAU-COLLE Patricia, PAGE Danièle, POULARD Cécile, Jérôme CHARTRIN DESPRES Daniel, PAGE Christian, PICARD Lionel.

Excusés : BARBERIS Nicole, BARBERIS André, POULARD Eric

Licences : Au 01/02/2014, 425 licences, soit exactement le même nombre de licenciés que l'année passée à la même période.

Rapport des Commissions : Quelques unes a finaliser

Point sur les aides financières aux arbitres : Restait à verser Marie, Sylvie et Jérôme
Fait ce jour

Projets a budgétiser pour 2104-2015 : Arbitres, Spécial jeunes, stages, CPS, Chpt de France (les jeunes)

3 arbitres sont en formation

- Reconduite de l'aide financière de 100€ pour l'achat d'une tablette PC (obligation de participer à au moins 2 compétitions dans le Département + le Chpt Départemental)
- Poursuite de l'aide financière à l'achat de la tenue d'arbitre
- Poursuite des Spécial jeunes
- Stages :
Le Comité prévoit de mettre en œuvre pour la saison à venir 2 stages adultes, comme celui de mars 2014. Sans doute 1 en octobre ou novembre 2014 et 1 en mars 2015.
- CPS, si des jeunes archers du Département sont détectés.
- Pour ce qui est des participations aux Chpts de France, difficile de prévoir combien y participeront, mais au moins prévoir comme la saison passée.

Divers :

Indemnités a versés à l'AG : Adrien LASALLE 246 € CPS + Chpt de France
Pauline CHARTRIN 16€

Le Chpt de Ligue Campagne de CONTRES, il n'y aura pas de phases finales (décision commission Ligue)

Au vue des soucis rencontrés par certains clubs pour la gestion de leur comptabilité, le Comité a fait la démarche d'organiser par l'intermédiaire du CDOS, une formation. Un petit programme est également à l'étude pour cette gestion.

Fin de la séance 14 h 30

La Présidente,
Danièle PAGE

Le Secrétaire,
Daniel DESPRES